

Bienvenue

Guide pratique pour
votre expérience étudiante

2024–2025



Le mot d'accueil de la Présidente

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous vous apprêtez à poursuivre vos études à l'Université Paris Nanterre. Je m'en réjouis et vous souhaite à toutes et tous la bienvenue.

Vous avez fait le choix de formations d'une grande diversité qui illustrent l'ampleur des disciplines enseignées dans notre université : droit et science politique, économie et gestion, arts, lettres et langues, sciences humaines et sociales, STAPS, sciences pour l'ingénieur... Je vous souhaite de vous épanouir dans la formation que vous allez suivre et espère que celle-ci constituera une étape décisive pour votre parcours académique et professionnel futur.

Quel que soit le site (Nanterre, Ville-D'Avray, Saint-Cloud ou La Défense) où se dérouleront vos études, en intégrant l'Université Paris Nanterre, vous rejoignez une communauté de plus de 34 000 étudiantes et étudiants et 2400 personnels, soudée autour de valeurs fortes de solidarité, de partage, d'ouverture, de respect mutuel ; une université engagée dans la construction, la transmission et la diffusion de savoirs scientifiquement fondés pour promouvoir l'émancipation et l'esprit critique qui sont si essentiels aujourd'hui.

Vous rejoignez une grande université de recherche pluridisciplinaire produisant une recherche d'excellence, reconnue dans des domaines très variés. Notre université est membre de réseaux académiques nationaux et internationaux, comme le Campus Condorcet à Aubervilliers qui réunit des établissements de référence en sciences humaines et sociales, ou encore l'alliance européenne EDUC (European Digital UniverCity) qui nous associe à 7 universités dans toute l'Europe et vous offre de nombreuses possibilités de mobilité et d'ouverture à d'autres types de formation, en plus de nos autres accords d'échange.

Vous trouverez aussi à l'Université Paris Nanterre une vie culturelle, sportive et associative riche, avec des ressources documentaires et des installations uniques en Ile-de-France. Nous attachons une grande importance à l'expérience étudiante dans son ensemble et sommes convaincus que ces activités y participent pleinement.

Je vous encourage vivement à vous saisir de ces belles opportunités que vous offre notre université qui est maintenant la vôtre et vous souhaite une grande réussite dans votre année universitaire.

Caroline Rolland-Diamond

Présidente de l'Université Paris Nanterre

Ma rentrée : les événements à ne pas manquer	4
Lundi 9 septembre 2024	5
Du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2024	5
Visites du campus de Nanterre et jeu d'enquête « Carnets de Campus »	6
Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e (MDE)	6
Mon arrivée à l'Université Paris Nanterre	7
Les étapes à ne pas rater	7
Mes premières démarches	8
Ma carte étudiante Izly	9
Accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap	10
L'accueil des étudiants internationaux	11
Mes outils numériques	11
Mon parcours d'études	15
L'organisation de mon cursus universitaire	15
Les bibliothèques	16
Les accompagnements à ma réussite	19
L'enrichissement de mon parcours	22
L'accompagnement à mon insertion professionnelle	24
Mon université solidaire : les aides à ma disposition	27
L'accompagnement social	27
Lutte contre la précarité étudiante	28
L'accompagnement santé	29
L'engagement pour l'égalité et la non-discrimination	30
Ma vie étudiante et de campus	33
Restauration et logement	33
Offre culturelle et artistique	35
Offre sportive	37
Engagement étudiant	38
Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)	39
Mon université	41
Charte des valeurs de l'Université Paris Nanterre	41
Les 8 Unités de formation et de recherche et les 2 instituts de l'Université Paris Nanterre	43
Transition écologique : les enjeux	45
Fondation Université Paris Nanterre (FUPN)	46
Informations pratiques	47
Plans et accès Campus Nanterre	47
Plans et accès Campus Ville-d'Avray	50
Plans et accès Campus Saint-Cloud	52
Contacts utiles	53
Numéros d'urgence	55
Calendrier universitaire 2024-2025	56

Ma rentrée : les événements à ne pas manquer

*Vous intégrez l'Université Paris Nanterre à partir de septembre ?
Nous vous souhaitons la bienvenue !*

Retrouvez les informations essentielles pour votre rentrée sur :

bienvenue.parisnanterre.fr

Du 9 au 14 septembre 2024 : participez à la semaine de pré-rentrée !

Vous y retrouverez également les informations concernant la semaine de pré-rentrée et l'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de L1. Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site pour accéder aux informations mises à jour pour ces événements de rentrée.

① Vous y trouverez des informations sur les premières démarches à effectuer à votre arrivée et des documents utiles pour découvrir et vous familiariser avec l'université.





Lundi 9 septembre 2024

Rentrée générale Licence 1 (L1)

14 h – 17 h 30

Campus de Nanterre, bât. Grappin (B), Amphis B1 et B2

- Conférences d'accueil et présentation
- Visites du campus
- Jeu d'enquête « Carnets de Campus »

Du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2024

Rentrée de votre Unité de Formation et de Recherche (UFR)

À l'université, vous êtes inscrite ou inscrit au sein d'une UFR, qui est votre entité de référence à l'université.

Certaines UFR organisent des réunions pédagogiques pour préparer votre rentrée :

- Conférences d'accueil
- Café-rencontre
- Visites du campus
- Jeu d'enquête « Carnets de Campus »

Pour plus d'informations, consultez le site de votre UFR :

bit.ly/UPN-UFR



Visites du campus de Nanterre et jeu d'enquête « Carnets de Campus »

Vendredi 13 septembre 2024, 9 h – 12 h

Lundi 16 septembre 2024, 9 h – 15 h

Welcome days for international students

Monday, September 9, 2024

9 a.m. – 2 p.m.

Nanterre campus, bât. Rémond (A) and bât. Grappin (B)

Tuesday, September 10, 2024

9 a.m. – 12:30 p.m.

Nanterre campus, bât. Grappin (B)

You just arrived in France to study? Come to the Welcome Days to prepare for your new academic year:

- First steps ;
- Registration ;
- Campus tours in several languages ;
- Cultural activities ;
- Welcome Desk workshop on practical aspects of your stay in France (visa, social security coverage, accommodation, etc.).

university.parisnanterre.fr/welcome-desk

Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e (MDE)

24 septembre 2024, toute la journée
Campus de Nanterre

Échangez avec les associations étudiantes, les services et les partenaires de l'université qui rendent la vie de notre campus unique !
Au programme :

- Lancement de la vie associative étudiante ;
- Stands de présentation ;
- Animations, distributions, échanges ;
- Informations sur les inscriptions aux activités culturelles et sportives ;
- Découverte des activités à l'université ;
- Escape Game des associations étudiantes.



Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e, saison 2023–2024



Mon arrivée à l'Université Paris Nanterre

Les étapes à ne pas rater

1. Acquittez-vous de la CVEC.
Voir p.8
2. Finalisez votre inscription administrative.
Voir p.8
3. Procédez à votre inscription pédagogique auprès de votre UFR ou institut de rattachement.
Voir p.8
4. Conservez votre carte étudiante et, si nécessaire, apposez-y l'autocollant de l'année universitaire en cours. Cette carte fait aussi office de carte de paiement aux distributeurs et dans les points de restauration Crous.
Voir p.9
5. Activez votre compte étudiant. Cette étape est impérative pour obtenir votre adresse courriel universitaire et accéder à tous vos services numériques.
Voir p.9
6. Activez votre compte Izly si nécessaire.
Voir p.9
7. Accédez à votre portail des services numériques sur portail.parisnanterre.fr
Voir p.11
8. Accédez à la plateforme pédagogique coursenligne.parisnanterre.fr
Voir p.12
9. Bénéficiez des outils Google Workspace for Education et Microsoft Office 365 Education (téléchargement gratuit de la suite Microsoft Office sur vos équipements) sur bit.ly/UPN-suites-edu
Voir p.12
10. Inscrivez-vous sur le *Career Center JobTeaser*. Grâce à cette plateforme en ligne, trouvez un stage ou un emploi et participez aux événements professionnels et aux divers ateliers collectifs organisés tout au long de l'année :
parisnanterre.jobteaser.com
Voir p.25

11. Découvrez l'offre culturelle, rejoignez une association étudiante (référence chapitre engagement) les tarifs préférentiels de la billetterie ou inscrivez-vous aux ateliers de pratique artistique sur :

culture.parisnanterre.fr

Voir p.35

12. Découvrez l'offre sportive et inscrivez-vous à une ou plusieurs des nombreuses activités proposées sur suaps.parisnanterre.fr

Voir p.37

13. Rejoignez le réseau Alumni qui permet la mise en relation entre anciennes, anciens, nouvelles et nouveaux étudiants, pour développer son futur réseau professionnel.

Voir p.46

14. Suivez l'actualité de l'université :



Instagram

@uparisnanterre



Twitter

@UParisNanterre



LinkedIn

Université Paris Nanterre



YouTube

Université Paris Nanterre



Facebook

@universite.paris.nanterre

Mes premières démarches

JE M'INSCRIS

1. Vous devez préalablement et obligatoirement payer la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et télécharger votre attestation CVEC. Pour savoir si vous bénéficiez d'une exonération des frais de la CVEC, rendez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

bit.ly/CVEC-UPN

2. Réalisez votre **inscription administrative** en ligne à l'adresse :

iaprimo.parisnanterre.fr

Remplissez le formulaire et payez les droits universitaires. Vous recevrez à votre adresse courriel personnelle un message vous permettant d'activer votre compte étudiant.

Vous pouvez solliciter une exonération de vos droits d'inscription à l'université. Voir p.28

3. Activez votre compte étudiant pour accéder à votre portail numérique et transférez les pièces justificatives exigées pour finaliser votre inscription administrative.
Voir p.9

Si vous n'avez pas reçu de message ou si la date d'activation est dépassée, rendez-vous sur : bit.ly/UPN-activer-compte-etudiant

4. Après validation des pièces justificatives par le Pôle des admissions et des inscriptions, vous recevrez votre carte étudiante par voie postale, à l'adresse indiquée lors de votre inscription en ligne.



5. Réalisez votre **inscription pédagogique**, elle est obligatoire pour vous présenter aux examens. Retrouvez toutes les informations sur : etudiants.parisnanterre.fr/inscriptions-pedagogiques

En cas de besoin, écrivez à :
hotlineiaprimo@liste.parisnanterre.fr

J'ACTIVE MON COMPTE NUMÉRIQUE ÉTUDIANT

Votre inscription administrative est validée : vous êtes maintenant étudiante ou étudiant à l'Université Paris Nanterre !

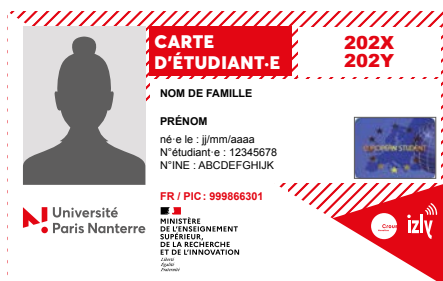
Activez dès à présent votre compte étudiant. Cette démarche est obligatoire pour obtenir une adresse courriel sécurisée @parisnanterre.fr et accéder aux services numériques proposés par l'université :

- Portail de services numériques, voir p.11 ;
- Salles informatiques équipées d'ordinateurs ;
- Réseau WI-FI de l'université.

Une question au sujet des services numériques ? Un problème d'ordre technique ?

La Direction des ressources informatiques (DRI) met à votre disposition un service d'assistance : assistance-dri.parisnanterre.fr

Ma carte étudiante Izly



Votre carte étudiante est votre carte d'identité de l'Université Paris Nanterre. Elle vous permet d'accéder à de nombreux services.

Vous devez toujours l'avoir en votre possession : elle pourra vous être demandée lors de contrôles, notamment à l'entrée des bâtiments, ou avant un examen.

- ① **La carte étudiante est couplée au porte-monnaie IZLY (conçu pour les Crous). Activez et rechargez votre compte IZLY pour accéder à certains services via l'application IZLY : izly.fr**

COMMENT RECEVOIR MA CARTE ?

- Vous n'avez encore jamais fait l'objet d'une inscription dans notre université : vous recevrez votre carte étudiante par voie postale, en même temps que votre certificat de scolarité, sous réserve que votre inscription administrative soit finalisée.
- Vous avez déjà fait l'objet d'une inscription dans notre université dans le passé : votre carte étudiante étant pluriannuelle, vous recevrez chaque année, par voie postale, votre certificat de scolarité ainsi que l'autocollant mentionnant votre année de formation à coller sur votre carte.

QUELS SERVICES ?

Votre carte étudiante vous permet :

- de justifier de votre statut d'étudiante ou d'étudiant inscrit ;
- d'accéder aux salles d'examen ;
- de voter lors des élections étudiantes ;
- d'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire (BU) ;
- d'imprimer, photocopier ou numériser vos documents sur les équipements des campus ;
- de payer vos repas dans les points de restauration du Crous* ;
- de payer dans les distributeurs automatiques des campus universitaires ;
- d'accéder aux activités culturelles et aux infrastructures sportives ;
- de bénéficier de réductions sur présentation.

*Activez votre compte IZLY

EN CAS DE PERTE OU DE VOL ?

Contactez la Direction des études et de la formation pour obtenir un duplicata (munissez-vous d'un moyen de paiement).

bit.ly/UPN-carte-etudiant

Pour savoir quelles démarches entreprendre, rendez-vous également sur le site :

izly.fr

Informations pratiques

Direction des études et de la formation (DEF)

Bât. Rémond (A)
RDC, salle A02

Accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap

AIDE À LA RÉUSSITE POUR LE PARCOURS UNIVERSITAIRE

Pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap, des aménagements d'études et d'examens peuvent être mis en place,

- à la suite des préconisations du Service de santé étudiante (SSE) de l'université,
- après étude des possibilités pédagogiques avec l'enseignante ou l'enseignant référent handicap de l'UFR ou institut de rattachement concerné et de la faisabilité administrative et technique.

Pour en bénéficier, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- 1. Effectuer, dès son inscription administrative, une démarche auprès du Service de Santé Étudiante (SSE)** pour avoir un avis médical, qui doit être transmis au Service handicaps et accessibilité (SHA), au plus tard, le 15 novembre pour les examens du 1^{er} semestre et le 15 avril pour les examens du 2nd semestre. Il est conseillé de s'y prendre au plus tôt, l'aménagement des conditions d'études et des examens dépendant aussi de l'UFR ou institut de rattachement.

Dès votre arrivée, il est également nécessaire de :

- 2. Prendre contact avec le Service handicaps et accessibilité (SHA)**, qui établira, avec vous, un Plan d'accompagnement de l'étudiante ou de l'étudiant handicapé (PAEH), et vous accompagnera tout au long de votre parcours universitaire. Une possibilité d'organiser la continuité des aménagements des examens et des études de l'enseignement secondaire existe.
- 3. Communiquer l'avis médical aux référentes et référents handicap de votre UFR ou institut de rattachement**, que



vous aurez préalablement informé dans les 15 jours du début de votre formation.

Vous êtes dans une université handi-accueil-lante ! N'hésitez pas à vous rendre au SHA et retrouvez la Charte handicap de l'Université Paris Nanterre et les services proposés sur bit.ly/UPN-SHA

Informations pratiques

Service de Santé Étudiante (SSE)

Voir p.29

Bât. Ramnoux (E), rez-de-chaussée, salle E05

Lundi à vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

[medecine-preventive](mailto:medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr)

@liste.parisnanterre.fr

01 40 97 75 33

bit.ly/UPN-medecine-preventive-SSE

Service handicaps et accessibilité (SHA)

Bât. Rouch (DD), rez-de-chaussée, salle R05

Du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h

Mercredi : 9 h – 13 h

servicehandicap@liste.parisnanterre.fr

01 40 97 58 79 ou 01 40 97 72 34

bit.ly/UPN-SHA

Welcoming international students

Discover the Buddy System!

International students have the possibility to register on the Buddy System platform, which allows them to get in contact with a local student of University Paris Nanterre, who can help them to discover the campus life and facilitate their integration.

buddysystem.eu

L'accueil des étudiants internationaux

Découvrez le Buddy System !

Les étudiants internationaux ont la possibilité de s'inscrire sur la plateforme Buddy System, qui leur permet d'entrer en contact avec un étudiant local de l'Université Paris Nanterre, qui peut les aider à découvrir la vie du campus et faciliter leur intégration.

buddysystem.eu

Informations pratiques

Welcome Desk

Service des relations internationales (SRI)

Bât. Rémond (A), 2^e étage, bureau A208

welcomedesk@liste.parisnanterre.fr

01 40 97 49 93 / 01 40 97 50 83

bit.ly/UPN-welcome_desk

Mes outils numériques

PORTAIL NUMÉRIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Connectez-vous grâce à vos identifiants sur portail.parisnanterre.fr pour accéder aux services numériques :

- Messagerie universitaire ;
- Dossier étudiant ;
- Notes, résultats, emploi du temps, conventions de stage (selon les UFR) ;
- Certificat de scolarité et convocations à certains examens ;
- Ressources pédagogiques sur la plateforme CoursEnligne
- Ressources documentaires en ligne des bibliothèques ;
- Suite collaborative Google Workspace for Education

- Suite collaborative Microsoft Office 365 Education (téléchargement gratuit de la suite Microsoft Office sur vos équipements)

COURSENLIGNE

La plateforme **CoursEnLigne** est le site d'apprentissage de l'Université Paris Nanterre, géré par le Centre optimisé de médiatisation et de technologies éducatives (COMETE). Vous y trouverez les contenus de cours et les activités mis à disposition par vos équipes enseignantes. Pour y accéder, connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe reçus lors de l'activation de votre compte étudiant.

coursenligne.parisnanterre.fr

Contact :

comete-administration@liste.parisnanterre.fr

MA MESSAGERIE UNIVERSITAIRE

Votre adresse courriel universitaire @parisnanterre.fr est essentielle pendant toute la durée de vos études car elle vous permettra de :

- recevoir des informations d'ordre pédagogique et administratif (examens, cours reporté, etc.) ;
- communiquer avec votre équipe enseignante, les secrétariats pédagogiques et l'administration.

Prenez l'habitude de la consulter régulièrement pour ne rien manquer !

Une fois votre compte étudiant activé, dès votre inscription validée, vous pouvez accéder à votre messagerie universitaire @parisnanterre.fr via Gmail. Vous avez également accès à d'autres outils numériques de la suite Google Workspace for Education.

Pour plus de détails, consultez :

gsuite.parisnanterre.fr

SE CONNECTER AU WIFI

Vous pouvez accéder gratuitement au réseau Internet sans fil et sécurisé **EDUROAM** sur tous les campus de France. Configuration sur : bit.ly/UPN-wifi

SUITES COLLABORATIVES

Les suites **Microsoft Office 365 Education** et **Google Workspace for Education** vous sont accessibles gratuitement pendant toute la durée de vos études une fois votre compte créé. Retrouvez toutes les informations sur bit.ly/UPN-suites-edu

Stockage de vos données

personnelles : vous disposez d'un espace de stockage Google Drive et Microsoft OneDrive. Veillez aussi à vous assurer que vos données sont bien sauvegardées ailleurs que sur les espaces de stockage mis à disposition par l'université.

Votre compte Google Workspace for Education Université Paris Nanterre peut être utilisé comme compte principal sur les smartphones Android.

En bonus : bénéficiez gratuitement, pour votre usage propre, du pack Microsoft Office que vous pouvez installer sur vos appareils personnels (ordinateurs, PC ou MAC).

Outils collaboratifs et offre numérique proposés par l'Université Paris Nanterre

pour faciliter les cours en ligne et le travail à distance
des membres de la communauté



Utiliser les SUITES COLLABORATIVES

GOOGLE WORKSPACE FOR EDUCATION

Drive



- Gmail
- Chat
- Classroom

Agenda



- Sites
- Forms
- Docs

Meet



- Sheets
- Slides

Connexion sur

gsuite.parisnanterre.fr

MICROSOFT OFFICE 365



Word

- SharePoint
- OneNote
- PowerPoint



Excel

- Class Notebook
- Sway
- Form



Teams

- Whiteboard
- Video

Connexion sur

office.parisnanterre.fr

Tous les tutoriels et davantage :
dri.parisnanterre.fr/spel/

En BONUS

Étudiant-es et
personnels permanents
Téléchargez gratuitement
Office 365

sur postes informatiques
(ordinateurs, PC ou MAC)
ou utilisez Office 365
en ligne
sur tablettes, smartphones...



COURS en ligne



Pour organiser
et suivre les cours

COURSELIGNE

Connexion sur

coursenligne.parisnanterre.fr

Se connecter à sa MESSAGERIE

Gérez et consultez vos e-mails @parisnanterre.fr

AVEC LA MESSAGERIE



Gmail



Connexion sur

edumail.parisnanterre.fr

ou

gsuite.parisnanterre.fr

Accéder au WIFI

Internet sans fil
et sécurisé

EDUROAM

Configuration sur

dri.parisnanterre.fr/configurer-eduroam/

Campus de Saint-Cloud



Campus de Ville-d'Auray





Mon parcours d'études

L'organisation de mon cursus universitaire

Le contenu et l'organisation de votre formation vous sont présentés sur

formations.parisnanterre.fr

EN LICENCE

Quelle que soit votre discipline d'inscription, votre cursus en licence sera structuré, à chaque semestre, de la façon suivante :

- **Des « enseignements fondamentaux »** : ce sont les cours fondamentaux dans l'étude de la discipline que vous avez choisie (ou une association de cours dans le cas des cursus pluridisciplinaires).
- **Des « enseignements complémentaires »** : ce sont les cours d'ouverture ou d'approfondissement dans la même discipline, ou les cours complémentaires dans une autre discipline. Ils vous permettent surtout de vous spécialiser en fonction des poursuites d'études envisagées.
- **Une langue vivante** : l'apprentissage d'une langue vivante est obligatoire à tous les semestres de la Licence.
- **Un parcours personnalisé** : vous pouvez personnaliser votre cursus selon votre

projet d'études. L'université offre un choix de parcours aux étudiantes et étudiants, de la L 1 à la L 3.

- **Des modules Compétences / Pré-professionnalisation** : à chaque semestre, vous pourrez développer vos compétences (atelier de langue française, informatique, etc.) et accéder à différents modules de professionnalisation. Vous pouvez aussi effectuer des stages.

DES ENSEIGNEMENTS EN PRÉSENTIELS ET À DISTANCE

Diverses formations de notre université associent les cours en présentiel (dans une salle ou un amphithéâtre) et les cours à distance.

LES DOUBLES LICENCES

Une double licence permet d'obtenir deux diplômes de licence en même temps, au lieu de les préparer successivement.

DES BONUS AU DIPLÔME

Vous avez la possibilité d'enrichir votre cursus en vous inscrivant à des enseignements ou à des activités supplémentaires dans le cadre du Bonus au diplôme.

À titre d'exemples, l'offre Bonus comporte la possibilité d'un stage hors maquette, d'activités sportives, d'enseignements de langues vivantes ou anciennes, ou encore de valoriser la mission de tutrice ou de tuteur. Il existe également bien d'autres opportunités.

Les bibliothèques

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Paris Nanterre dispose :

- d'une grande bibliothèque universitaire (appelée la grande BU) ;
- de bibliothèques d'UFR, réparties sur les 3 campus ;
- de bibliothèques de recherche, aux conditions d'accès spécifiques.

bit.ly/UPN-trouver-bibliotheque

GRANDE BU

En tant que membre de la communauté étudiante de l'université, vous êtes automatiquement inscrit à la grande BU.

La grande BU propose des :

- Livres ;
- Bandes dessinées ;
- Revues ;
- Films documentaires ou de fiction ;
- Thèses dans toutes les disciplines enseignées à l'université.

La plupart des documents sont accessibles en salle et empruntables ou disponibles en ligne. Les bibliothèques peuvent demander pour vous des documents à d'autres bibliothèques gratuitement (prêt entre bibliothèques).

Vous pouvez également y emprunter du matériel informatique :

- Ordinateurs portables (à la journée) ;
- Tablettes et liseuses ;
- Casques audio et casques antibruit ;
- Enregistreurs vocaux ;
- Calculatrices et calculatrices graphiques ;
- Petit matériel électronique (chargeurs, etc.).

► À partir du site **bu.parisnanterre.fr**

- pour trouver un document, utilisez le catalogue des bibliothèques ou sollicitez une ou un bibliothécaire ;
- pour accéder aux collections en ligne et à votre « compte lecteur » (renouveler un prêt, etc.), utilisez vos identifiants universitaires **[@parisnanterre.fr](https://twitter.com/parisnanterre)**

► Sur place

Pour emprunter les documents à domicile (20 documents pour 4 semaines, renouvelable une fois), utilisez votre carte étudiante.





► Des espaces de travail individuel et en groupe

- 5 salles thématiques, réservées au travail individuel et silencieux ;
- Un espace actualités, un espace BD, un espace vie étudiante (collections), des espaces pour imprimer, photocopier, scanner ;
- Le Pixel ; 15 salles de travail en groupe diversement équipées (partage d'écran, captation audio et vidéo, visioconférence) au Pixel et en salle de Droit et Science politique.

Pour réserver une salle : bu.parisnanterre.fr

► Des formations sur inscription

- aux outils informatiques et web (Word, Zotero, etc.) ;
- à la rédaction de travaux universitaires.

► Des ateliers (écriture, podcast, lecture à voix haute), des expositions et des événements culturels (débats de société, rencontres littéraires...)

Accédez en ligne gratuitement à plusieurs sites de presse (revues, magazines, journaux...)

bu.parisnanterre.fr/lire-la-presse

bu.parisnanterre.fr

bu@liste.parisnanterre.fr

Lundi à vendredi : 8 h 30 – 20 h

Samedi : 10 h – 18 h

01 40 97 72 02



LA CONTEMPORAINE

Une bibliothèque, un musée et un centre d'archives.

Créée en 1918, la Contemporaine est la seule institution en France à collecter, conserver et communiquer des collections sur toute l'histoire européenne des XX^e et XXI^e siècles. Elle conserve plus de 4,5 millions de documents (livres, presse, tracts, archives, films, œuvres d'art, photographies, affiches, dessins de presse et objets), dont 180000 dans une bibliothèque numérique accessible en ligne, l'Argonnote.

argonnote.parisnanterre.fr

La **salle de lecture** de la Contemporaine est accessible à toute personne majeure intéressée par les collections. L'inscription est gratuite et permet également d'emprunter des ouvrages récents.

- Salle de lecture de 120 places ;
- 2 postes de consultation multimédia des fonds de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ;
- 2 espaces de travail en groupe sur réservation ;
- 1 kiosque pour consulter la presse.

Informations pratiques

La Contemporaine

184 cours Nicole Dreyfus 92000 Nanterre (située sur le campus de Nanterre)

Lundi à vendredi : 10 h – 19 h

Samedi : 13 h – 19 h

01 40 97 79 00

► **Inscription en ligne**
bit.ly/lacontemporaine-inscriptions

lacontemporaine.fr

LA CONTEMPORAINE
BIBLIOTHÈQUE, ARCHIVES, MUSÉE DES MONDES CONTEMPORAINS

HUMATHÈQUE CONDORCET

L'Humathèque Condorcet est la bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales du Campus Condorcet (situé à Aubervilliers) dont l'Université Paris Nanterre est l'un des établissements membres. Elle est ouverte aux étudiantes et étudiants à partir du master, mais aussi, de façon ponctuelle, à toute personne ayant besoin de consulter les archives ou d'accéder aux collections, lorsque le cadre d'une recherche les rend indispensables.

humatheque-condorcet.fr



Laure Ohnona, La Contemporaine



Les accompagnements à ma réussite

Si vous avez des doutes, des difficultés, vous trouverez de l'aide sur le campus. Beaucoup de ressources et de services sont à votre disposition. Sachez frapper à la bonne porte !

DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉTUDES

Des directrices et directeurs d'études sont nommés dans chaque cursus de Licence pour vous apporter des conseils et suivre votre progression. Ce sont les interlocutrices et les interlocuteurs privilégiés, disponibles pour vous aider à vous repérer dans les multiples dispositifs d'aide mis à disposition par l'Université Paris Nanterre.

TUTORAT EN LICENCE 1

► Qu'est-ce que le tutorat ?

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé et gratuit, basé sur le volontariat et qui ne fait pas l'objet d'une évaluation.

Il a pour objectif d'aider les étudiantes et les étudiants à répondre aux exigences du cursus choisi, combler des lacunes, maîtriser les exercices demandés à l'écrit et à l'oral.

► À qui s'adresse le tutorat ?

À toutes les étudiantes et à tous les étudiants volontaires de 1^{re} année de Licence, de toutes les formations, qui souhaitent bénéficier de ce dispositif d'accompagnement pour faciliter leur intégration et s'adapter aux exigences de niveau de l'université.

► Qui sont les tutrices et les tuteurs en Licence 1 ?

Sous la responsabilité d'une enseignante ou d'un enseignant, les tutrices et les tuteurs sont des étudiantes et des étudiants inscrits en Licence 3, Master, Doctorat à l'Université Paris

Nanterre. Ils sont recrutés pour leur parcours académique et leurs qualités humaines.

Les tutrices et tuteurs de votre discipline vous apportent une aide méthodologique et disciplinaire. Ils reviennent sur certaines notions abordées en cours pour vous donner les outils qui vous permettront de réussir.

► Quelle organisation pour le tutorat ?

Des séances hebdomadaires de 1 à 2 heures (sur environ 10 semaines par semestre) encadrées par une tutrice ou un tuteur, par groupe de 8 à 10 étudiantes et étudiants maximum sont organisées.

► Quelles sont les formes du tutorat ?

Pendant l'année universitaire, le tutorat d'accompagnement méthodologique ou disciplinaire est organisé par les formations, il s'agit de séances en petits groupes basées sur l'acquisition de méthodes de travail. La tutrice ou le tuteur adapte la séance aux demandes formulées par les étudiantes et les étudiants.

- Dans certains cas, un tutorat à distance est organisé pour permettre aux étudiantes et aux étudiants ne pouvant pas être sur le campus de bénéficier d'une aide : cela peut prendre diverses formes (forum, séance en visioconférence) grâce aux ressources numériques de l'université.
- Certains cours particuliers et transversaux (concernant toutes les étudiantes et tous les étudiants de toutes les formations) proposent du tutorat pour accompagner les ressources numériques ou permettre un accompagnement méthodologique personnalisé (exemples : enseignement PIX – voir p.23, aide à la rédaction, à la maîtrise du français, écrit+).

► Qu'apporte le tutorat ?

La séance de tutorat accueille les étudiantes et les étudiants d'une même formation dans un esprit de bienveillance et favorise la convivialité et l'échange.

Les personnes « tutorées » voient leur réussite accrue aux examens et sont mieux préparées en ayant acquis les bases nécessaires à la poursuite de leur cursus. Les tutrices et les tuteurs donnent des témoignages sur la poursuite de leur formation, ce qui permet une meilleure orientation.

Informations pratiques

Pour tous renseignements, rapprochez-vous du secrétariat pédagogique de votre formation, de votre responsable de formation, de votre directrice ou directeur d'études. N'hésitez pas à consulter la page dédiée :

bit.ly/UPN-tutorat

ÉCOUTE ET CONSEILS POUR VOTRE ORIENTATION

Le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) accompagne les étudiantes et les étudiants tout au long de leur parcours pour les informer, les conseiller et les aider à élaborer leur projet d'étude et/ou professionnel.

► Ressources numériques et papier disponibles au centre de documentation :

- Brochures sur l'offre de formation dans l'enseignement supérieur ;
- Documentation spécialisée sur les métiers et secteurs professionnels ;
- Revues et magazines spécialisés formation-emploi.

► Informations sur :

- les formations de l'Université Paris Nanterre (contenu, attendus, taux de réussite, poursuites d'études, débouchés...) et les dispositifs d'aide à la réussite ;
- les différents itinéraires de formation dans l'enseignement supérieur ;

- les dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite.

► Accompagnements individuel ou collectif

- Entretien de conseil, suivi individualisé ;
- Séances d'informations et ateliers collectifs de réflexion sur son projet d'étude et/ou professionnel ;
- Accompagnements à la réorientation (construire un nouveau projet, être accompagné tout au long de la procédure Parcoursup).

Informations pratiques

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)

Bât. Ramnoux (E), rez-de-chaussée, salle E14

suio@liste.parisnanterre.fr

api.parisnanterre.fr/accueil-suio

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pensez à faire les différentes démarches pour bénéficier d'un aménagement pour les études et les examens dès votre inscription administrative ou bien dès votre arrivée !

api.parisnanterre.fr/scolarité

Une fois les démarches effectuées, les services proposés par l'université pour les étudiantes et les étudiants en situation de handicap ou de maladie invalidante sont :

► Aide humaine

- à la prise de notes et récupération des cours ;
- à la communication par des interprètes Langue des signes française (LSF) / Codage Langue française Parlée Complétée (LPC) ;
- au repas et transfert aux toilettes, etc.



► Aménagement de cursus

- tutorat spécifique au handicap ;
- étalement de cursus sur 2 ans ;
- régime dérogatoire pour les examens ;
- dispense d'assiduité pour adapter la scolarité.

► Aménagement pour les modalités des examens ou de contrôle continu

- Temps majoré, assistance d'une ou d'un secrétaire (scripteur) ;
- adaptation des énoncés ;
- logiciels spécifiques ;
- prêt de matériel.

► Aide technique

- Aide informatique adaptée ;
- Matériels spécifiques ;
- Boucle magnétique pour compenser le handicap auditif, etc.

► Autres aides

- Accueil et visites pour les primo-étudiantes et étudiants ;
- Livret étudiant adapté en braille et en relief ;
- Assistance pour les prêts à la BU.

Programme de parrainage « Objectif Emploi » !

Développé en partenariat avec l'INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche – handicap et enseignements adaptés) et la Mairie de Suresnes, ce dispositif vous accompagnera dans votre parcours vers l'emploi. Le principe : créer un binôme entre une salariée ou un salarié référent professionnel et une étudiante ou un étudiant en situation de handicap, le temps d'une année scolaire :

- 34 participantes et participants en 2023-2024
- 19 stages/alternance dont 3 transformations en contrat CDD/CDI.

La Semaine de l'accessibilité et du handicap

Tous les ans à la mi-mars, cet événement permet de sensibiliser la communauté universitaire sur les handicaps, créer de l'entraide et favoriser l'inclusion universitaire, sans oublier la possibilité de participer au forum de l'emploi avec des entreprises !

Informations pratiques

Service handicaps et accessibilités (SHA)

Bât. Rouch (DD), rez-de-chaussée, salle R05

Du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h

Mercredi : 9 h – 13 h

servicehandicap@liste.parisnanterre.fr

01 40 97 58 79 – 01 40 97 72 34

bit.ly/UPN-SHA

Informations pratiques sur la Charte handicap de l'université et les services proposés par le SHA :

bit.ly/UPN-SHA

L'enrichissement de mon parcours

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

► Expérience internationale

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez étudier à l'étranger dans une des 400 universités partenaires, dans 70 pays ou participer à un dispositif de l'alliance European Digital UniverCity (EDUC).

Découvrez les possibilités offertes par le Service des relations internationales (SRI) (accompagnement, séjours à l'étranger, aides financières) sur :

bit.ly/UPN-international-partir

► Forum international

Vous souhaitez partir à l'étranger, vous renseigner sur les opportunités offertes par le programme Erasmus+ et l'alliance EDUC, en savoir plus sur les financements ?

Rendez-vous chaque automne lors du Forum International pour rencontrer l'équipe du SRI et également des étudiantes et étudiants qui partageront leurs expériences internationales avec vous.

Informations pratiques

Service des relations internationales (SRI)

Bât. Rémond (A), 2^e étage, accueil bureau A209

Lundi à jeudi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h, vendredi : 9 h – 12 h 30

relations-internationales

@liste.parisnanterre.fr

01 40 97 40 98

APPRENDRE ET APPROFONDIR UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

L'Université Paris Nanterre vous offre plusieurs moyens pour apprendre de nouvelles langues étrangères ou bien approfondir les langues vivantes que vous connaissez et pratiquez déjà.

► Alliance européenne EDUC (European Digital UniverCity)

Suivez des cours de langues en ligne ou constituez des e-tandems linguistiques. Toute l'offre EDUC sur : bit.ly/UPN-EDUC

► Maison des Langues (UFR LCE)

- Cours de langue vivante LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines). Votre programme de licence prévoit l'apprentissage et le perfectionnement des langues vivantes étrangères via les cours de LANSAD dans l'une des 8 langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe.
- Outils d'apprentissage en autonomie dans plus de 25 langues.
- Activités collectives visant à améliorer sa compréhension écrite et orale, sa prononciation et l'interaction dans une langue étrangère (ateliers de discussion, tutorat, café langues...).
- Certification de niveau en langues étrangères : une certification gratuite vous est proposée en troisième année de licence. Vous pourrez préparer et valider d'autres certifications en langues au cours de vos études : CLES, CELI, TOEFL et TOEIC.
- Événements linguistiques et culturels (journées thématiques, cartes blanches des langues, expositions, diffusions en VO, spectacles...).

mdl.parisnanterre.fr



Informations pratiques

Maison des langues

Bât. Maier (X), rez-de-chaussée – UFR
LCE

mdl-lce@liste.parisnanterre.fr

mdl.parisnanterre.fr

communication et collaboration, création de contenu, protection et sécurité et environnement numérique.

Cette plateforme permet aussi d'obtenir une certification numérique en conformité avec le cadre de référence européen DigComp (Digital Competence Framework).

Cette certification des compétences numériques est actuellement proposée par l'Université Paris Nanterre en supplément du diplôme.

Deux dispositifs sont mis en place à l'université :

- Si votre cursus contient les enseignements suivants en informatique :
 - Compétences numériques : Machines et logiciels (1.5 ECTS) ;
 - Compétences numériques : Web et travail collaboratif (1.5 ECTS).

Le contenu de ces enseignements vous forme en partie à la certification, à condition que vous preniez une inscription complémentaire à PIX. Pour plus d'informations sur votre cursus, adressez-vous au secrétariat pédagogique de votre UFR de rattachement.

bit.ly/UPN-UFR

L'inscription complémentaire à PIX se fera au cours du 1^{er} semestre.

- Si votre cursus ne contient pas ces deux enseignements :

Vous pourrez vous inscrire à ce certificat hors cursus et vous aurez ainsi accès, pour vous entraîner, si vous le souhaitez, aux modules encadrés de formation en ligne dispensés au second semestre, dans la limite des places disponibles.

pix.fr/se-certifier

BONUS AU DIPLÔME

Le Bonus au diplôme vous permet d'accéder à des enseignements ou activités qui sont proposés en plus de ceux déjà compris dans votre formation.

Le Bonus donne lieu à une évaluation, ce qui met en valeur votre investissement et vos acquis. Selon la formation que vous suivez ou votre avancée dans le cursus, différents bonus vous sont proposés.

À titre d'exemples, le Bonus vous offre la possibilité d'effectuer un stage, des activités sportives, des enseignements de langues vivantes ou anciennes, ou encore de valoriser une mission de tutrice ou de tuteur (voir p.p.19). Il existe bien d'autres opportunités.

L'offre comporte aussi beaucoup d'activités proposées par l'alliance European Digital UniverCity (EDUC, voir p.22) et a donc une dimension internationale avec pour objectif de vous initier à de nouvelles disciplines ou langues, tout en vous donnant l'occasion d'échanger avec d'autres étudiantes et étudiants de l'alliance.

Consultez l'offre en ligne :

bit.ly/UPN-bonus-au-diplome

CERTIFIER DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES : PIX

PIX est un service public en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. La certification PIX est accessible sur inscription et permet de vous évaluer selon 8 niveaux et dans 5 grands domaines : informations et données,

EFFECTUER UNE CÉSURE

La césure est une suspension temporaire et volontaire des études qui a pour but d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle, soit en autonomie, soit encadrée dans un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

La césure ne peut être sollicitée que dans le cadre d'une admission à un diplôme national. Pour être validée, elle nécessite que votre admission et inscription dans la formation de niveau supérieur soient actées.

À l'Université Paris Nanterre, la durée de césure est obligatoirement d'une année.

La demande de césure s'effectue via E-candidat, dans le respect des procédures et calendriers de l'université.

ecandidat.parisnanterre.fr

La décision définitive est prononcée, au regard de la qualité et de la cohérence de votre projet et après avis du ou des responsables de formations, par la présidence de l'université ou la vice-présidence Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Pendant la période de césure, une carte étudiante est délivrée.

Vous possédez le statut étudiant et bénéficiez de tous les services associés : accès aux services numériques, à la bibliothèque, au Service de santé étudiante (SSE), etc.

bit.ly/UPN-cesure

L'accompagnement à mon insertion professionnelle

AIDES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous cherchez un stage ? Un job étudiant ? Une alternance ? Vous voulez développer votre posture professionnelle ? Rencontrer des entreprises, des administrations, des associations ?

L'université vous accompagne tout au long de l'année dans vos démarches de professionnalisation et développe, pour cela, des relations avec les milieux professionnels.

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) propose une offre de service variée, en constante évolution, selon les besoins pour :

► **Vous accompagner individuellement et collectivement**

à l'élaboration de vos CV, lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche, etc.

► **Vous aider à trouver un stage, un emploi ou une alternance**

via la plateforme Carrières (voir encadré ci-dessous), des événements (forum stages, journée jobs, rencontres métiers, etc.).

► **Développer vos compétences via des concours étudiants**

Challenge BNP Paribas, concours « Une idée, un projet ! » des filières Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALL-SHS), etc.

► **Vous mettre en relation avec les milieux professionnels**

Entreprises, associations, services publics, collectivités.



► Vous donner accès à notre plateforme carrières Jobteaser

Toutes les informations sur la page : parisnanterre.jobteaser.com

Vous trouverez sur la plateforme Jobteaser des opportunités professionnelles et des ressources :

- Offres de stages
- Offres d'apprentissage en alternance
- Offres d'emplois
- des outils et informations (profils d'entreprises, conventions de stage, retours d'expérience, etc.)
- Ateliers et rencontres métiers, actions de mise en relation, concours



Activez votre compte Jobteaser avec votre adresse universitaire
@parisnanterre.fr

Retrouvez les services du BAIP sur :
baip.parisnanterre.fr

ENTREPRENDRE À L'UNIVERSITÉ TOUT EN ÉTUDIANT

Développez un projet entrepreneurial grâce au Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat Paris Ouest Nord (PÉPITE PON).

Le dispositif vous permet de suivre un parcours d'accompagnement pour porter la création d'un projet entrepreneurial et d'obtenir le Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE).

Ouvert sur son écosystème socio-économique, le dispositif PÉPITE PON permet de favoriser la mise en relation des projets de création d'entreprise des étudiantes, étudiants et jeunes diplômées et diplômés avec les acteurs économiques et les structures d'accompagnement et de financement.

Informations pratiques

entrepreneuriat.parisnanterre.fr

contact@pepите-pon.fr

TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ

► Emplois étudiants

Vous avez 18 ans ou plus et vous souhaitez travailler quelques heures par semaine à l'Université Paris Nanterre pendant l'année universitaire ?

L'université recrute des étudiantes et étudiants toute l'année au sein de services ou d'UFR.

Missions proposées :

- Monitrices et moniteurs de bibliothèque ;
- Accueil des étudiantes et étudiants ;
- Étudiantes et étudiants ambassadeurs ;
- Tutrices et tuteurs méthodologiques ;
- Aide aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (secrétaires d'examen ou prise de note) ;
- Soutien informatique ;
- Appui aux services ;
- Aide à l'insertion professionnelle ;
- Vacataires pour l'ACA2 ;
- Étudiantes et étudiants relais santé en lien avec le SSE.

Rejoignez-nous et découvrez votre université d'une autre manière !

parisnanterre.fr/luniversite-recrute

► Emplois saisonniers

Afin de pallier un pic d'activité récurrent au sein des services et des UFR, l'Université recrute des agents contractuels saisonniers sur la période courant de mars à octobre de chaque année.

Missions proposées :

- Secrétariat,
- Gestion pédagogique,
- Assistance au service scolarité pour

- les inscriptions pédagogiques et administratives,
- Accueil des étudiantes et des étudiants,
 - Appui à la gestion financière et administrative.

Retrouvez toutes les informations et documents à fournir sur :

bit.ly/UPN-vacataires-saisonniers





Mon université solidaire : les aides à ma disposition

L'accompagnement social

AIDES SOCIALES DU CROUS

Le service social du Crous de Versailles vous informe et vous oriente sur les sujets suivants :

- Budget et bourses ;
- Logement ;
- Législation sociale ;
- Santé ;
- Difficultés familiales ;
- Travail.

Les personnels du service social du Crous reçoivent uniquement sur rendez-vous au Bât. Ramnoux (E), rez-de-chaussée.

Réservez votre rendez-vous sur mesrdu.etudiant.gouv.fr

En cas d'urgence, vous pouvez envoyer un courriel en précisant votre nom, prénom, numéro de téléphone et certificat de scolarité de l'année en cours à : service-social@crous-versailles.fr

www.crous-versailles.fr

À noter : le service social du Crous ne gère pas votre Dossier Social Étudiant (DSE) ni votre dossier de logement. Vous devrez, pour cela, vous connecter au site messervices.etudiant.gouv.fr et sélectionner la rubrique correspondante.

Important : n'attendez pas les inscriptions à l'université pour faire votre demande de bourse/logement, faites-le entre les mois de mars et mai précédents votre arrivée à l'université.

Voir p.33

Vous trouverez l'offre complète et variée des services du Crous de Versailles :

crous-versailles.fr

COMMISSION D'AIDES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE (CAS-UPN)

L'accompagnement social des étudiantes et des étudiants a toujours été une préoccupation de notre établissement.

En cas de difficulté, vous pouvez **solliciter une aide financière ponctuelle de l'Université Paris Nanterre** (en partenariat avec le service social du Crous, financée par la CVEC).

Ces demandes financières sont examinées et gérées par la **commission d'aides sociales (CAS-UPN)**.

Retrouvez les démarches pour solliciter une aide de la CAS-UPN à l'adresse : bit.ly/UPN-crous-partenariat-social

COMMISSION D'EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION DE L'UNIVERSITÉ (CE-UPN)

Vous pouvez **solliciter une exonération de vos droits d'inscription à l'université**. Cette aide doit être demandée **avant le paiement de vos droits d'inscription**. Votre demande est soumise à l'avis de la Commission d'Exonération de l'Université Paris Nanterre (CE-UPN), qui évaluera votre situation, sur critères sociaux et pédagogiques.

Retrouvez les démarches pour solliciter une exonération des droits d'inscription à l'adresse : bit.ly/UPN-exoneration-droits-inscription

SERVICE D'AIDE À LA VIE ÉTUDIANTE (SAIVE)

Vous rencontrez une difficulté ? Le SAiVE vous accueille pour vous informer sur les aides à la vie étudiante. Il vous accorde des aides sous conditions ou vous oriente au sein de l'université ou vers d'autres établissements ou administrations.

Le SAiVE organise également des ateliers et événements en lien avec l'aide à la vie étudiante.

Toutes les informations sur : bit.ly/UPN-SAIVE

Lutte contre la précarité étudiante

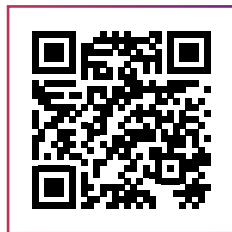
DISPOSITIFS D'AIDE : LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE SANTÉ

Les aides sont multiples, de nombreux dispositifs existent pour vous accompagner et vous soutenir.

- bourse ;
- logement ;
- santé ;
- numérique ;
- biens de première nécessité ;
- services universitaires et extra-universitaires...

Pour connaître vos droits et les dispositifs les plus adaptés à vos besoins, **suivez le guide !**

etudiants.parisnanterre.fr/precarite-les-dispositifs-daide-a-luniversite



Le questionnaire étant anonymisé, vous devrez créer un identifiant que vous conserverez durant toute l'année universitaire en cours.



LES « MARDIS SOLIDAIRES » ET LES AUTRES ACTIONS SUR LES CAMPUS

- **Distributions alimentaires**, ouvertes à toutes et tous sans condition de ressources (en partenariat avec Linkee). **Tous les mardis** (sauf pendant les vacances universitaires), sur le campus de Nanterre à la Maison de l'Étudiant·e **sur inscription préalable**.
bit.ly/UPN-distribution-alimentaire-linkee
- **Distributions de vêtements**, ouvertes à toutes et tous sans condition de ressources (en partenariat avec la Croix-Rouge française). **Le premier mardi de chaque mois** (sauf pendant les vacances universitaires), sur le campus de Nanterre au **bâtiment Éphémère 1, salle MR01**.
- **Des actions ponctuelles d'aide et de soutien** sont menées tout au long de l'année sur les campus de l'université.

[etudiants.parisnanterre.fr/
precarite-les-dispositifs-daide-a-luniversite](https://etudiants.parisnanterre.fr/precarite-les-dispositifs-daide-a-luniversite)

L'accompagnement santé

SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE)

Une équipe pluridisciplinaire de médecins, personnels infirmiers, psychologues, psychiatres et secrétaires médicales, vous accueille pour vous écouter et vous informer dans le respect du **secret professionnel**.

Les consultations sont **gratuites** et sur rendez-vous : la prise de rendez-vous s'effectue uniquement à l'accueil du service ou par téléphone.

► Permanence de soins infirmiers

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans rendez-vous.

- soins, pansements, suivi de traitement, vaccination, etc. ;

- éducation à la santé ;
- écoute, soutien, conseil.

► Consultations médicales

- Médecine générale ;
- Médecine préventive
- Contraception, vie affective et sexuelle, dépistage
- Situation de handicap / problème de santé chronique
- Consultations psychologiques
- Journées et actions de prévention

Informations pratiques

Service de santé étudiante (SSE)

Université Paris Nanterre
Bât. Ramnoux (E), bureau 05
200 avenue de la République
92001 Nanterre
01 40 97 75 33

medecine-preventive
[@liste.parisnanterre.fr](https://twitter.com/liste.parisnanterre.fr)

Instagram : [@sumpnanterre](https://www.instagram.com/sumpnanterre)
Facebook : [SSUParisNanterre](https://www.facebook.com/SSUParisNanterre)

bit.ly/UPN-medecine-preventive-SSE

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS RELAIS SANTÉ (ERS)

Les ERS sont des étudiantes et étudiants salariés de l'université, en lien avec l'équipe du SSE.

Vous les rencontrerez lors de journées d'action et de prévention (santé physique, mentale ou sexuelle, risques festifs, addictions, accès aux droits, bien-être...).

Leurs rôles :

- Information
- Prévention
- Orientation
- Accompagnement
- Promotion de la santé

Suivez leur actualité sur Instagram :
@ersparisnannerre

Postulez pour rejoindre leur équipe :

Les contrats ont une durée de 17 h/mois. Recrutement début septembre auprès du SSE. Voir p.25

L'engagement pour l'égalité et la non-discrimination

MISSION ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

La Mission égalité et non-discrimination de l'université lutte contre les discriminations et promeut l'égalité entre les genres. Ses actions se regroupent autour de :

- **l'accueil des signalements** et la lutte contre les agissements et violences à caractère discriminatoires (racisme, handicap, lgb-tiphobies, etc.) ;
- **la formation** des étudiantes et des étudiants, des personnels et des associations étudiantes à la prévention des discriminations et des violences ;
- **la sensibilisation** de la communauté universitaire via des expositions, campagnes de communication, journées de mobilisation, etc. ;
- **l'information** via la rédaction de guides pratiques et juridiques, de rapports, etc.

Pour tout signalement, vous pouvez contacter la Mission égalité :

mission.egalitefhetnon-discrimination
@liste.parisnannerre.fr

Tout au long de l'année, la mission organise des événements et actions de sensibilisation et d'information (ex : distributions de culottes menstruelles, théâtre-forum, conférences...).

Retrouvez les actualités de la Mission égalité sur :

Instagram : **@upn_egalite**
et **bit.ly/UPN-mission-egalite**

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Un dispositif spécifique existe pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) au sein de l'Université Paris Nanterre.

► Pour qui ?

Les étudiantes, les étudiants et les personnels (administratifs et enseignants) de l'université, témoins ou victimes de violences sexistes et sexuelles, sur les campus ou en dehors, que la personne mise en cause soit de l'université ou de l'extérieur.

► Pour quels types de faits ?

Toute situation s'apparentant à une violence sexiste ou sexuelle :

- Propos sexistes ;
- Exhibition sexuelle ;
- Pornodivulgence (« revenge porn », diffusion non consentie de « nudes ») ;
- Harcèlement sexuel / cyberharcèlement ;
- Agression sexuelle ;
- Viol.

Liste non exhaustive

L'ensemble des personnels de cette cellule est tenu au **secret professionnel** et formé à l'accueil des personnes témoins ou victimes de VSS. La **confidentialité** des échanges est garantie.

Pour saisir la cellule

violences.sexistes.sexuelles
@liste.parisnannerre.fr

Pour en savoir plus sur cette cellule :
bit.ly/UPN-lutte-VSS



CELLULE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Un dispositif de traitement des signalements pour des propos ou actes à caractère discriminatoire s'étant déroulés sur les campus a été mis en place au sein de l'Université Paris Nanterre.

► Pour qui ?

Les étudiantes, étudiants et les personnels témoins ou victimes de propos ou actes haineux ou à caractère discriminatoire ou haineux à l'université.

► Pour quel type de faits ?

Toute situation pouvant relever d'un caractère discriminatoire :

- injure raciste, antisémite, xénophobe, etc. ;
- propos haineux (en cours, en réunion, en ligne, etc.) ;
- acte à caractère discriminatoire ;
- traitement défavorable à caractère discriminatoire.

Liste non exhaustive

L'ensemble des personnels de cette cellule est tenu au **secret professionnel** et formé à l'accueil des personnes témoins ou victimes de discriminations. La **confidentialité** des échanges est garantie.

Pour saisir la cellule

cellule.discriminations
@liste.parisnanterre.fr

Pour en savoir plus sur cette cellule :
bit.ly/UPN-lutte-discriminations

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSUELLE

Consciente que l'accès à des protections périodiques écologiques doit être un droit garanti à chacune et chacun, **l'Université Paris Nanterre est engagée dans la lutte contre la précarité menstruelle**. Des protections périodiques gratuites et biologiques sont disponibles sur les 3 campus de l'université pour toutes et tous, avec une trentaine de distributeurs (financés par la CVEC de l'université).

Pour retrouver les implantations des distributeurs sur les trois campus ou signaler qu'un distributeur est vide ou manque de protections périodiques :

bit.ly/UPN-precarite_menstruelle

Des distributions gratuites de culottes menstruelles sont également réalisées tout au long de l'année universitaire.







Ma vie étudiante et de campus

Restauration et logement

LE CROUS

Le Crous, au cœur de la vie étudiante

Le Crous a pour mission d'améliorer au quotidien les conditions de vie des étudiantes et des étudiants, au plus proche des campus universitaires.

C'est le Crous de Versailles qui intervient sur les campus de l'Université Paris Nanterre.

Ses actions touchent tous les services de proximité de la vie étudiante : bourse, logement, restauration, accompagnement social, vie de campus.

Consultez notre site :

crous-versailles.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : [crous.versailles.official](#)

Instagram : [crous_versailles](#)

Twitter : [CrousVersailles](#)

Youtube : [CrousVersaillesOfficiel](#)

Linkedin : [crous-de-versailles](#)

LE LOGEMENT

Une résidence universitaire, gérée par le Crous de Versailles, est implantée sur le campus de Nanterre. Les demandes de logement sont à formuler à l'issue de la demande de bourse dans le Dossier Social Étudiant (DSE).

bit.ly/UPN-crous-DSE

LA RESTAURATION

Le Crous de Versailles vous propose une offre de restauration variée et située au plus près des lieux d'études de l'université. Les établissements sont ouverts à toutes les étudiantes et à tous les étudiants, **avec un tarif social pour l'année 2024-2025 fixé à 3,30 € le plateau-repas pris au restaurant universitaire, ou 1 € pour les boursières et boursiers**. Les étudiantes et étudiants non boursiers en situation de précarité peuvent aussi en faire la demande.

crous-versailles.fr

Le paiement s'effectue avec le dispositif de paiement Izly, avec recharge sur votre carte étudiante, ou bien avec l'application mobile. Voir p.9

les Crous

► **Les lieux de restauration sur le campus de Nanterre**

Restaurant universitaire (RU)

1 allée de l'Université
11 h 30 – 14 h

Cafétérias

- Cafétéria Le Millenium
- Cafétéria La Terrasse
- Cafétéria La Croissanterie
- Cafétéria L'Asiatique
- Cafétéria La Sandwicherie
- Cafétéria L'AnK
- Cafétéria de la BU

Informations et horaires :

bit.ly/UPN-restauration

► **Les lieux de restauration à l'IUT de Ville-d'Avray**

Cafétéria

Bâtiment L'Horloge – Rez-de-chaussée
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 15 h

Restaurant universitaire (RU)

Bâtiment La Recherche – Rez-de-chaussée
Du lundi au vendredi : 11 h 30 - 14 h

► **Campus de Saint-Cloud**

Cafétéria

Bâtiment principal – Rez-de-chaussée
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 15 h 30



Cafétéria Le Millenium située au rez-de-chaussée du Restaurant universitaire.



Offre culturelle et artistique

LE SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE / ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS (ACA²)

L'ACA² vous offre un accès privilégié à de nombreuses activités, en partenariat avec les structures culturelles du territoire.

- Événements culturels et artistiques ;
- Ateliers de pratiques artistiques ;
- Gratuité ou tarifs réduits, sur le campus et auprès de trois partenaires locaux en billetterie :
 - le théâtre Nanterre-Amandiers ;
 - le cinéma CGR de Nanterre ;
 - et la Maison de la musique de Nanterre ;

L'ACA² prend également en charge la coordination de la vie associative étudiante et de l'animation du campus (voir p.38).

culture.parisnanterre.fr

<https://www.instagram.com/ACA2Nanterre/>
<https://www.facebook.com/ACA2Nanterre>

LIEUX CULTURELS

► Théâtre Bernard-Marie Koltès (BMK)

Ce théâtre de 350 places accueille une programmation culturelle de qualité tout au long de l'année universitaire.

► Espace Pierre Reverdy et Maison de l'étudiant·e

L'espace Pierre Reverdy (bât. Ricœur – L) et la Maison de l'Étudiant·e (salle de théâtre, de musique, de pratiques mixtes, etc.) permettent également d'accueillir des projets étudiants et associatifs diversifiés.

Découvrez-les plus en détail et en vidéo sur culture.parisnanterre.fr !

► BU – Le Pixel

Situé au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire (BU), après la galerie d'exposition, le Pixel est le principal lieu où se tiennent les événements culturels de la BU.

- Événements culturels ;
- Rencontres avec des auteurs et autrices ;
- Débats et projections ;
- Ateliers ;
- Expositions

Retrouvez toute la programmation :
bit.ly/UPN-BU-calendrier-culture

Le Pixel en vidéo :
bit.ly/UPN-pixel-video

► La Contemporaine

Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains, La Contemporaine vous propose tout au long de l'année une offre culturelle gratuite :

- Une exposition permanente : l'Atelier de l'histoire ;
- Des expositions temporaires ;
- Des rencontres, ateliers, projections en lien avec ses collections.

Horaires d'ouverture des salles d'exposition :
Mardi-samedi : 13 h – 19 h
Gratuit pour les étudiantes et les étudiants de l'Université Paris Nanterre.

Toute la programmation :
www.lacontemporaine.fr

► La Galerie Grappin

Accès libre, aux horaires d'ouverture du bâtiment Grappin (B).

Située dans le hall du bâtiment Grappin, la Galerie Grappin propose des expositions tout au long de l'année universitaire : des projets étudiants, des expositions portées par des structures de recherche ou des services de l'université ainsi que des expositions de nos partenaires privilégiés.

Pour y exposer, contactez :
service.communication@liste.parisnanterre.fr

TEMPS FORTS

► Les festivals

La Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e

Lancement de la vie associative
Mardi 24 septembre 2024

Festival Nanterre sur Scène

Festival étudiant des arts de la scène
Du 25 au 29 novembre 2024

Festival MARTO !

Marionnettes et objets
Mars 2025

Toute la programmation culturelle

Sur les réseaux sociaux :
@Aca2Nanterre

culture.parisnanterre.fr

► La Fête de la Science

L'Université Paris Nanterre participe à la Fête de la Science, événement national qui vise à promouvoir la science auprès de toutes les curieuses et curieux, petits et grands.

La prochaine édition se tiendra du 9 au 12 octobre 2024.

parisnanterre.fr/fds

► Les Conférences de l'Université de la Culture Permanente (UCP)

Les conférences de l'UCP sont ouvertes à toute personne intéressée. Elles sont gratuites, sans inscription préalable.

Tous les jeudis de 14 h à 16 h
Campus de Nanterre, bât. Zazzo (C)

rsudd.parisnanterre.fr



Ruptures, présenté en 2023, lors du Festival Nanterre sur Scène par le Collectif Bonzaï – Photo : Ema Martins



Offre sportive

Grâce à la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), vous pouvez bénéficier gratuitement :

- d'une activité par semestre,
- de l'accès à la salle cardio,
- de l'accès aux créneaux de baignade libre,
- de l'accès aux terrains de tennis

suaps.parisnanterre.fr

ACTIVITÉS

Si vous souhaitez pratiquer davantage, près de 60 activités physiques et sportives existent sous forme d'enseignements évalués – enseignements complémentaires (EC), diplômes (BNSSA, ...) – ou non évalués.

Sports collectifs ou individuels, activités nautiques, remise en forme, relaxation... Découvrez toute l'offre sportive sur :

bit.ly/UPN-sports-activites

LISTE DES COURS ET INSCRIPTION

Inscrivez-vous au Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) pour bénéficier de l'offre sportive :

1. Rendez-vous sur le site suaps.it pour créer votre compte en ligne et consulter l'offre des cours disponibles.
2. Pour finaliser votre inscription et choisir vos enseignements, rendez-vous à l'accueil du Centre sportif universitaire (CSU) avec votre carte étudiante.

Les inscriptions débutent le 9 septembre 2024

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site :

suaps.parisnanterre.fr

L'inscription à une activité dépend des places disponibles.

TARIFS

- une activité gratuite par semestre (avec la CVEC)
- abonnement à 37 euros/année pour 2 activités supplémentaires par semestre

Bon à savoir

Le SUAPS est affilié à la Fédération française du sport universitaire (FFSU).

La pratique sportive est intégrée dans le cursus via 10 EC en partenariat avec le SUAPS. Valorisez votre pratique grâce au bonus au diplôme, voir p.15.

bit.ly/UPN-EC-sport

DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS À VOTRE DISPOSITION

► Espaces aquatique et terrestres

Le campus de Nanterre comprend plusieurs terrains de sport :

- gymnases
- piscine olympique
- piste d'athlétisme
- mur et bloc d'escalade
- salle d'haltérophilie
- salle de musculation et cardio
- studios de danse
- dojos
- ring de boxe
- courts de tennis
- terrains de sports de ballon

► Espace santé et bien-être

Grâce à la contribution CVEC, vous bénéficiez gratuitement d'accompagnements en nutrition, sommeil, réflexologie, taï chi, yoga, shiatsu, ostéopathie, réalisation de semelles orthopédiques.

Toutes les informations sur :
bit.ly/UPN-espace-sante

Informations pratiques

Centre sportif universitaire (CSU)

Lundi–vendredi : 8 h – 22 h

Samedi : 9 h – 13 h

01 40 97 73 91

Fermé durant les congés universitaires

suaps.parisnanterre.fr

Engagement étudiant

M'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

Rejoignez une association étudiante du campus pour rencontrer des pairs et mener des projets ! Culture, sport, citoyenneté, associations de filière, etc. : il y en a pour tous les goûts.

L'ACA² vous conseille et vous accompagne dans vos activités associatives :

- Créer votre propre association ;
- Faire reconnaître votre engagement associatif avec le bonus au diplôme ;
- Porter un projet artistique, culturel, humanitaire, sportif ou scientifique, non lié à votre formation ;
- Réserver gratuitement une salle à la Maison de l'Étudiant-e, ou l'Espace Reverdy ;
- Obtenir un soutien technique et logistique ;
- Obtenir un financement de la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE).

Retrouvez toutes les informations ainsi que l'annuaire des associations sur :

culture.parisnanterre.fr

M'ENGAGER DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE

L'université est un lieu de démocratie et d'apprentissage de la citoyenneté.

► Les élections étudiantes

En élisant vos représentantes et représentants dans les différentes instances de l'université, vous choisissez celles et ceux qui seront vos relais privilégiés avec l'établissement.

Les élus et élus étudiants vous représentent dans toutes les instances.

- 6 étudiantes et étudiants au conseil d'administration (CA) ;
- 4 doctorantes et doctorants à la commission recherche (CR) ;
- 16 étudiantes et étudiants à la commission formation et vie étudiante (CFVU) ;
- + de 80 étudiantes et étudiants dans les conseils des composantes (UFR), instituts et des services communs.

► Se porter candidate ou candidat

Vous pouvez devenir actrice ou acteur de l'université en participant aux différentes instances.

Les élus et élus étudiants bénéficient d'un statut particulier qui leur permet de poursuivre leurs études, tout en s'investissant dans leur mandat.

elections.parisnanterre.fr



► Conseils centraux où siègent des étudiantes et étudiants

Au sein de l'université, on distingue le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le premier est exercé par la présidente ou le président de l'université et son équipe, le second par les conseils, dans lesquels étudiantes et étudiants sont représentés.

Conseil d'administration (CA)

Le CA détermine la politique de l'établissement.

Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

La CFVU est consultée sur le programme de formation des composantes (UFR, IUT).

Commission de la recherche (CR)

La CR répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des unités de recherche.

+ d'infos sur le rôle et la composition des conseils centraux : bit.ly/UPN-conseils-centraux

elections.parisnanterre.fr

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Chaque année, vous vous acquittez de la CVEC lors de votre inscription. Une partie des sommes est reversée à l'université pour améliorer la vie des campus.

La commission CVEC analyse, discute de la répartition budgétaire.

Celle-ci est ensuite présentée en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et votée en conseil d'administration (CA). Les recettes CVEC s'élèvent à environ 2 millions d'euros par an.

Actions et projets mis en place grâce à la CVEC

- Actions de soutien aux associations et projets étudiants via la CAPE (Commission d'aide aux projets étudiants)
- Enrichissement de l'offre culturelle et artistique
- Mise à disposition du suivi médical et psychologique et création des contrats Étudiant-es Relais Santé (ERS)
- Dispositifs d'aide sociale (commission d'aide sociale et commission d'exonération)
- Simplification et généralisation de l'accès aux activités sportives
- Actions de sensibilisation au développement durable, à la responsabilité sociale, en faveur de l'égalité et contre les discriminations
- Accompagnement des étudiantes et étudiants internationaux
- Contribution à l'aménagement des espaces de vie des campus
- Suivi des projets issus du Budget participatif et rénovation du Centre sportif universitaire

Informations pratiques

Plus d'informations sur la CVEC sur : bit.ly/CVEC-UPN

Proposer et financer un projet via la CAPE : culture.parisnanterre.fr



UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE



Près de **35 000**
ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS



2 414 PERSONNELS

dont **1 472** personnels enseignants,
enseignants-chercheurs et chercheurs

942 personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques et sociaux et de santé
(BIATSS)



Nanterre



Ville-d'Avray



Saint-Cloud



La Défense



4 SITES GÉOGRAPHIQUES

1 campus principal
"vert" de 32 hectares,
10 hectares d'espace vert



FORMATION

4 grands domaines disciplinaires :

- Arts-Lettres-Langues
- Droit-Économie-Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences-Technologie-Santé

90 parcours en Licence 1 et BUT 1

+ de 180 parcours en Master 1

+ de 100 parcours en apprentissage



RECHERCHE

43 unités de recherche, dont 13 unités mixtes
de recherche CNRS et 1 unité d'appui à la recherche
(MSH Mondes)

6 écoles doctorales, **1 300** doctorant-es

2 Écoles Universitaires de Recherche (EUR) :

- Artec, École Universitaire consacrée à la
Recherche-Création
- HED, École des hautes études démographiques

2 Laboratoires d'excellences (Labex) : Labex Les
passés dans le présent et Labex iPOPs — Individus,
Populations, Sociétés



INTERNATIONAL

5525 étudiantes et étudiants
internationaux

500 partenaires, dans **80** pays

145 co-tutelles et co-directions
internationales de thèses



VIE DE CAMPUS

1 Maison de l'Étudiant-e, + de 80 associations
étudiantes

Des infrastructures sportives exceptionnelles,
+ de 50 activités sportives

1 Bibliothèque universitaire et 14 bibliothèques d'UFR

1 bibliothèque-musée, La Contemporaine,
bibliothèque, archives, musée des mondes
contemporains

1 théâtre



ENGAGEMENTS ET PARTENARIATS

La **Fondation Université Paris Nanterre** — FUPN

Le réseau des **Alumni**, animé par la fondation

L'UPN est membre du **Campus Condorcet**, de l'**Alliance Paris Lumières** et de l'**alliance European Digital UniverCity** (EDUC)



Mon université

Charte des valeurs de l'Université Paris Nanterre

PRÉAMBULE

L'Université Paris Nanterre est un établissement public dont les missions centrales sont la formation et la recherche ; elle se caractérise par sa pluridisciplinarité, son ouverture sur le territoire et le monde qui l'entoure.

L'Université Paris Nanterre entend former des citoyennes et des citoyens libres et éclairés, des femmes et des hommes préparés pour un avenir choisi. Elle élabore, transmet et diffuse au plus grand nombre des savoirs scientifiquement fondés, qui contribuent à l'émancipation et à la promotion de l'esprit critique.

Notre communauté universitaire rassemble étudiantes et étudiants, personnels administratifs, ingénieurs, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs autour d'une conception commune de notre mission de service public. Très attachée à son histoire, elle accorde une place particulière à l'engagement social et associatif.

NOS VALEURS

Ce que nous défendons

- La liberté d'expression ;
- La liberté académique ;
- La laïcité ;
- La lutte contre les inégalités et les discriminations.

Ce qui est nécessaire à notre projet

- Le respect mutuel ;
- La bienveillance entre tous les membres de la communauté universitaire ;
- La confiance réciproque dans les missions de chacune et chacun ;
- Un fonctionnement démocratique fondé sur la collégialité et le dialogue.

Ce que nous promovons

- La solidarité à l'intérieur de la communauté universitaire et le soutien aux plus fragiles ;
- L'égalité sociale et professionnelle, notamment entre les femmes et les hommes ;
- L'inclusion de tous les membres de la communauté dans le respect de leur diversité ;
- L'esprit d'innovation solidaire et sociale ;
- La prise en considération des enjeux environnementaux et sociaux.

4 grands domaines nationaux



7 champs de formation

ARTS, LETTRES, LANGUES



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ



Arts, Humanités

Ingénierie, Technologie, Modélisation des données

Droit, Administration, Politique

Psychologie, Langage, Corps, Santé, Activité physique

Économie, Organisations, Management

Société, Temps, Espaces

Formation, Apprentissages, Éducation

3^e CYCLE

DOCTORAT
6 écoles doctorales
offrant **63** doctorats

1^{er} CYCLE

LICENCE
32 mentions de licence
offrant **95** parcours
18 doubles licences
et 4 doubles diplômes
(licence + DU)
LICENCE PRO
15 mentions offrant
24 parcours
6 BUT offrant **12** parcours

2^e CYCLE

MASTER
70 mentions dont **2** MEEF
offrant **181** parcours

L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE 2023-2024



Des centaines de possibilités

POUR ENRICHIR SA FORMATION



DES MOBILITÉS ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX
(Alliance EDUC, Erasmus +, UFA, BCI, MICEFA, ...)

DES BONUS AUX DIPLÔMES
dans tous les domaines
• **41** en présentiel
• **83** en EAD dont **71** EDUC

DES CERTIFICATIONS EN LANGUES
(CLES, TOEIC, TOEFL)

ET EN INFORMATIQUE
(PIX)

Modalités de formation

UNE OFFRE QUI S'ADAPTE À SES PUBLICS

TOUTES LES FORMATIONS SONT OUVERTES EN FORMATION CONTINUE

FORMATIONS À DISTANCE

- 7 Mentions de master pour 11 Parcours
- 8 Mentions de licence pour 14 Parcours
- 3 Mentions DU
- 5 préparations d'agrégations

12 MENTIONS DE LICENCE
ouvertes aux conventions CPGE offrant **27** parcours

55 MENTIONS EN ALTERNANCE

49 DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

+ DE 100 FORMATIONS COURTES
et/ou sur mesure

19

DOUBLES DIPLÔMES INTERNATIONAUX
en licence et master

26

PRÉPAS CONCOURS
Enseignement, Administration, Justice, Métiers du Livre, Patrimoine

1

CAPACITÉ EN DROIT

1

DAEU
Option A

3

FORMATIONS D'INGÉNIEUR-E

3

CURSUS MASTER EN INGÉNIERIE (CMI)

Plus d'informations sur : formations.parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre



Les 8 Unités de formation et de recherche et les 2 instituts de l'Université Paris Nanterre

UFR DSP

DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Campus de Nanterre – Bât. Veil (F)

- Droit français, droits étrangers
- Institut d'études judiciaires
- Science politique

ufr-dsp.parisnanterre.fr

01 40 97 77 59

UFR LCE

LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES

Campus de Nanterre – Bât. Maier (V)

- Allemand
- Espagnol
- Études anglo-américaines
- Italien
- Portugais
- Russe
- Langues étrangères appliquées (LEA)
- Maison des langues

ufr-lce.parisnanterre.fr

UFR PHILLIA

PHILOSOPHIE, INFORMATION ET COMMUNICATION, LANGAGE, LITTÉRATURE, ARTS DU SPECTACLE

Campus de Nanterre – Bât. Ricœur (L)

- Arts du spectacle
- Sciences de l'information et de la communication
- Lettres modernes
- Langues et littératures grecques et latines
- Philosophie
- Sciences du langage
- Humanités

ufr-phillia.parisnanterre.fr

01 40 97 56 13

UFR SEGMI

SCIENCES ÉCONOMIQUES, GESTION, MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Campus de Nanterre – Bât. Allais (G)

- Sciences économiques et sciences économiques avec spécialisation en langue étrangère
- Gestion
- Mathématiques
- Informatique

ufr-segmi.parisnanterre.fr

01 40 97 47 81

UFR SPSE

SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Campus de Nanterre – Bât. Zazzo (C)

- Psychologie
- Sciences de l'éducation

ufr-spse.parisnanterre.fr

01 40 97 75 02

UFR SSA

SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION

Campus de Nanterre – Bât. Lefebure (D)

- Administration économique et sociale
- Anthropologie
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Géographie et aménagement
- Sociologie
- Sciences sociales

ufr-ssa.parisnanterre.fr

01 40 97 56 05

UFR STAPS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Campus de Nanterre – Bât. Milliat (S)

- Activité physique adaptée et santé
- Éducation et motricité
- Entraînement sportif
- Management du sport

ufr-staps.parisnanterre.fr

01 40 97 49 99



Campus de Saint-Cloud

UFR SITEC

SYSTÈMES INDUSTRIELS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Campus de Saint-Cloud et de Ville-d'Auray

- Métiers du livre
- Sciences pour l'ingénieur

ufr-sitec.parisnanterre.fr

IUT

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Campus de Nanterre, de Saint-Cloud et de Ville-d'Auray

- Génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- Génie mécanique et productique (GMP)
- Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques (MT2E)
- Information et communication – option Métiers du livre (INFOCOM)
- Gestion des entreprises et des administrations (GEA)
- Techniques de commercialisation (TC)

cua.parisnanterre.fr



Campus de Ville-d'Auray

IPAG

INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV) – Courbevoie (La Défense)

- Préparations à différents concours des fonctions publiques
- Licence d'administration publique (LAP)
- Master d'administration publique (MAP1/2)

ipag.parisnanterre.fr



PULV, Courbevoie

MÉDIADIX

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION AUX CARRIÈRES DES BIBLIOTHÈQUES

mediadix.parisnanterre.fr



Transition écologique : les enjeux

Face aux défis sociétaux liés à l'ampleur de la crise écologique et à la crise énergétique actuelle, l'Université Paris Nanterre est engagée dans la mise en œuvre d'une politique de transition écologique sur l'ensemble de ses différents sites, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail et de vie de toute la communauté universitaire, de réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités et de permettre à un écocampus de voir le jour sur le campus de Nanterre, caractérisé par ses 32 hectares et ses 7 hectares d'espaces ouverts, dont le « carré vert central ».

L'engagement pour une université plus durable remonte à plus de 15 ans et, aujourd'hui, il s'agit d'amplifier la politique de l'université en faveur de la transition écologique et de transformer les pratiques. Pour cela, l'université a élaboré un plan global en faveur de la sobriété énergétique, au sein duquel les enjeux environnementaux, de formation et de recherche rejoignent les questions de chauffage, d'éclairage, de sobriété numérique et d'achats responsables. Parmi les actions phares de cette feuille de route, soulignons celle concernant la requalification du campus, par la rénovation de son parc immobilier ancien, notamment en favorisant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Première pierre de ces réhabilitations, la rénovation complète du complexe sportif universitaire – et sa piscine – qui rouvre ses portes en septembre 2024.

La préservation et l'amélioration de la qualité des espaces ouverts sont un des autres enjeux qui se traduit par la mise en place d'une gestion écologique des ressources et des espaces (favoriser la biodiversité, économiser l'eau, mieux trier les déchets) associée à la présence d'un rucher pédagogique et d'un jardin partagé ou à la plantation d'une forêt nourricière.

Une politique écoresponsable vient amplifier cette préoccupation environnementale et concerne le développement des mobilités douces (renforcement du plan vélo, poursuite de la piétonnisation du campus), l'information et la sensibilisation des usagers du campus et l'adoption d'une politique d'écogestes au quotidien.

En 2024, sera engagé le schéma directeur « Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » et la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement avec pour objectif de limiter fortement ces émissions générées par nos activités.

Toutes les informations sur :
bit.ly/UPN-transition-ecologique



Campus de Nanterre – Photo : Javier Lazo Barco

Fondation Université Paris Nanterre (FUPN)



La FUPN a été créée afin de diffuser, valoriser et développer les activités de recherche et de formation de l'Université Paris Nanterre. Elle facilite les relations entre la communauté étudiante et les personnels de l'université avec son écosystème composé de partenaires socio-économiques, institutionnels et des anciennes étudiantes et anciens étudiants diplômés ».

La FUPN est un lieu de création, d'innovation et de solidarité en s'appuyant sur les trois axes qui structurent ses actions : les chaires partenariales de recherche, les actions transversales pour soutenir les priorités de l'université, et l'animation du réseau des anciennes et anciens étudiants diplômés (Alumni).

fondationupn.fr

Informations pratiques

Bât. Weber (W) – Bureau 406
contact@fondationupn.fr
01 40 97 78 88





Informations pratiques

Plans et accès Campus Nanterre

Le plan du campus de Nanterre :

bit.ly/accescampusUPN

VENIR SUR LE CAMPUS DE NANTERRE

▶ **RER A**

Direction Saint-Germain-en-Laye – station Nanterre Université

▶ **Train**

Transilien Ligne L, station Nanterre Université

▶ **Bus**

259, 304, 367 et 378, arrêt Nanterre Université

▶ **Vélo**

200 arceaux de stationnement disponibles

▶ **Par la route**

Autoroutes A86 et A14 – sortie Nanterre Université
2 entrées et parkings gratuits et sécurisés :

- entrée République, 200 avenue de la République
- entrée Noël Pons, allée de l'Université





venue de la République



Plans et accès Campus Ville-d'Avray

VENIR SUR LE CAMPUS DE VILLE-D'AVRAY

▶ Train

Transilien - station Sèvres – Ville-d'Avray
Ligne L
Ligne U

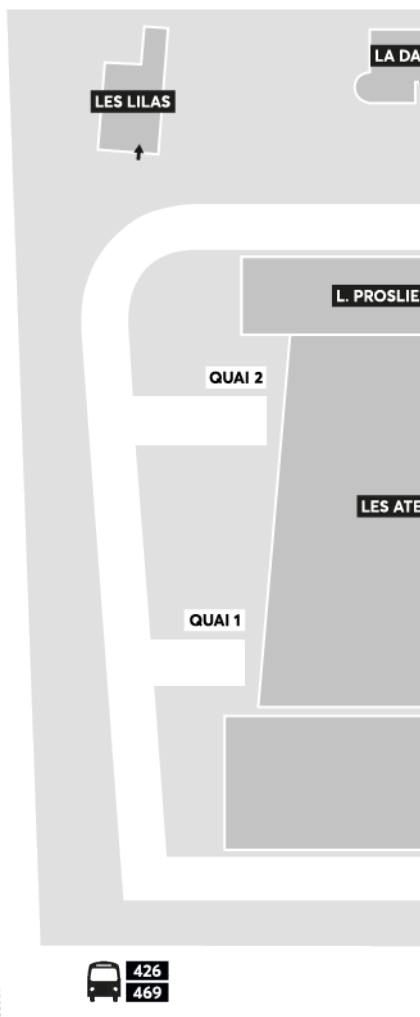
▶ Bus

426, 469, 471, Phebus V

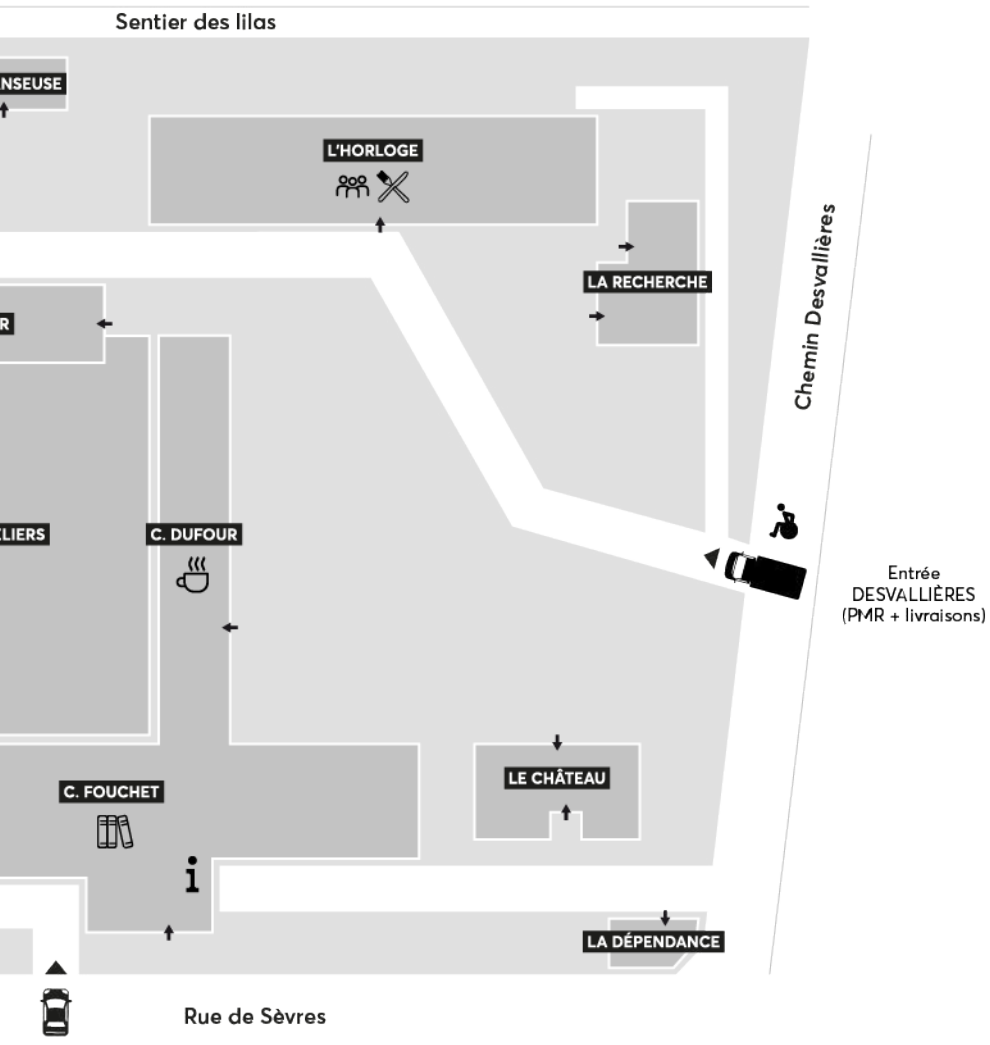
▶ Vélo

Arceaux de stationnement disponibles

bit.ly/UPN-VA-acces



Gare SNCF
Sèvres - Ville-d'Avray
à 200 m.



Plans et accès Campus Saint-Cloud

► **Bus**
160, 460 ou 467 – arrêt Collège Gounod

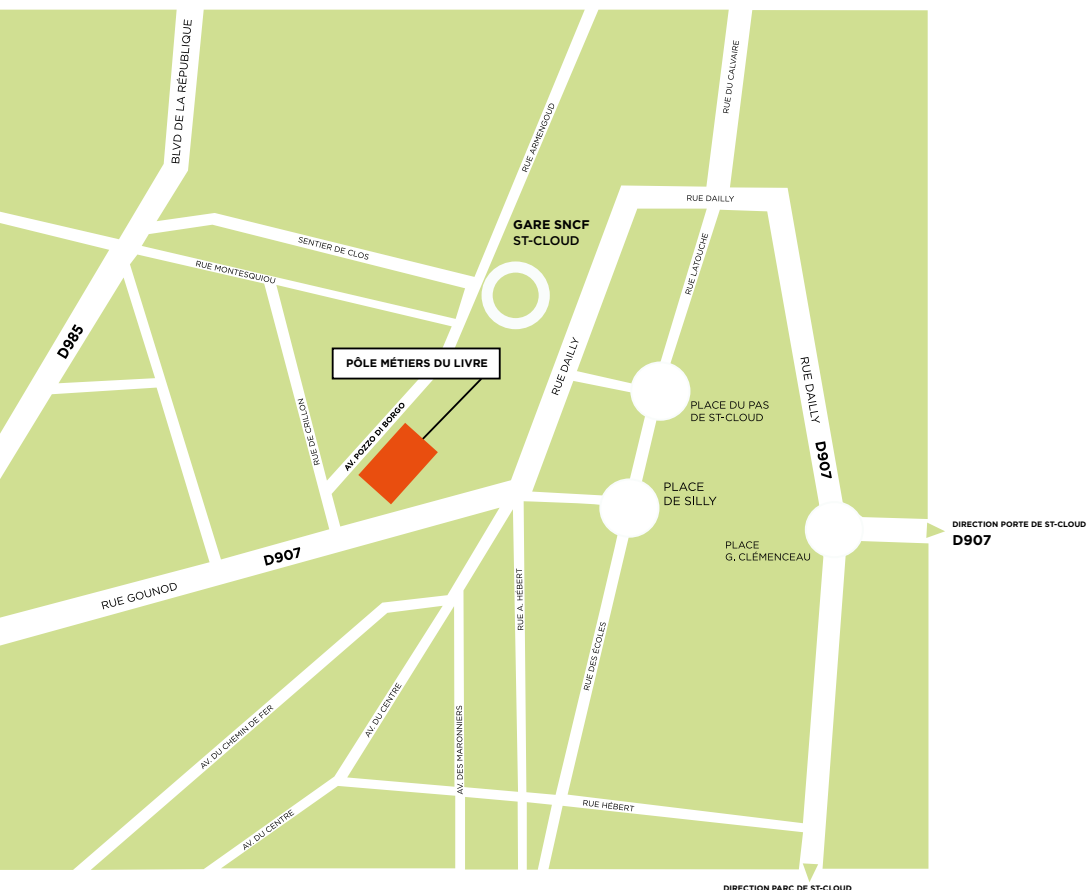
► **Tram**
Ligne T2 arrêt Parc de Saint-Cloud

VENIR SUR LE CAMPUS DE SAINT-CLOUD

► **Train**
Transilien Ligne L, station Saint-Cloud

- **Métro**
- Ligne 9 – Station Pont de Sèvres
 - Ligne 10 – Station Boulogne/Pont de Saint-Cloud

bit.ly/UPN-SC-acces





Contacts utiles

LES COMPOSANTES (UFR) ET INSTITUTS

Voir p.43

LES AUTRES SITES ET CAMPUS (VILLE-D'AVRAY, SAINT-CLOUD ET LÉONARD DE VINCI)

Voir p.44

LES BIBLIOTHÈQUES

► Bibliothèque Universitaire (grande BU)

Lundi à vendredi : 8 h 30 - 20 h

Samedi : 10 h - 18 h

Pour toute information complémentaire ou relative aux bibliothèques d'UFR :

bu.parisnanterre.fr

01 40 97 72 02

► La Contemporaine – bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains

184, cours Nicole Dreyfus 92000 Nanterre

Lundi à vendredi : 10 h - 19 h

Samedi : 13 h - 19 h

lacontemporaine.fr

01 40 97 79 00

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

cfa.parisnanterre.fr/

Bât. Formation continue (BFC)

cfa@liste.parisnanterre.fr

LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

► Direction des Études et de la formation (DEF) – Service de la scolarité générale

bit.ly/UPN-s_inscrire

Pôle des admissions et des inscriptions

Bât. Rémond (A), rez-de-chaussée, Salles A 02

Lundi à jeudi : 9 h - 12 h / 13 h - 16 h
Vendredi : 9 h - 12 h

Pôle d'accompagnement des boursiers

uniquement par mail

boursierscrou@liste.parisnanterre.fr

Pôle des diplômes

Bât. Rémond (A), 1er étage Salle A106 et A107

Lundi, mercredi et jeudi 9 h - 12 h / 13 h - 16 h 30

Le 1er mardi du mois : 13 h - 16 h

► Service des relations internationales (SRI)

Bât. Rémond (A), 2e étage, accueil au bureau A209

Lundi à jeudi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h 30

bit.ly/UPN-SRI-infos

01 40 97 40 98

► Accompagnement Parcours Insertion (API)

api.parisnanterre.fr

Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)

Bâtiment Ramnoux - salle E14 (rez-de-chaussée)

01 40 97 75 34

suio@liste.parisnanterre.fr

Service Handicap et Accessibilité (SHA)

Bâtiment Rouch - salle R05 (rez-de-chaussée)
01 40 97 58 79

servicehandicap@liste.parisnanterre.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Bâtiment Ramnoux – bureau des stages E01 et E02 (rez-de-chaussée)

stages@liste.parisnanterre.fr

accompagnementbaip@liste.parisnanterre.fr

Pôle Entrepreneuriat Pépite PON

Bât. Éphémère 1, rez-de-chaussée, salle MR01
01 40 97 99 27

contact@pepите-pon.fr

► **Service de santé étudiante (SSE)**

Bât. Ramnoux (E), rez-de-chaussée, salle E05
01 40 97 75 33

medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr

Instagram : [@sumpnanterre](https://www.instagram.com/sumpnanterre)

Facebook : [SSUParisNanterre](https://www.facebook.com/SSUParisNanterre)



<https://bit.ly/UPN-medecine-preventive-SSE>

► **Service de l'action culturelle et artistique/animation du campus et associations (ACA2)**

Bât. Ricœur (L), rez-de-chaussée, bureau R28
Lundi, mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi et vendredi de 10 h à 12 h

01 40 97 56 56

aca2.parisnanterre.fr

[@ACA2Nanterre](https://www.instagram.com/ACA2Nanterre)

[culture.parisnanterre.fr](https://www.facebook.com/culture.parisnanterre.fr)

► **Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS)**

Centre sportif universitaire (CSU)

Lundi-vendredi : 8 h – 22 h

Samedi : 9 h – 13 h

01 40 97 73 91

Fermé durant les congés universitaires

<https://suaps.parisnanterre.fr>

► **Service de la formation continue & alternance (SFCA)**

Bât. Formation Continue (BFC)

01 40 97 78 66

formation-continue.parisnanterre.fr

► **Maison des langues**

Bât. Maier (V), 1er étage, bureau V120

mdl.parisnanterre.fr

AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

► **Mission égalité et non discrimination de l'Université Paris Nanterre**

Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles :

[violences.sexistes.sexuelles](https://violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr)

[@liste.parisnanterre.fr](https://violences.sexistes.sexuelles@liste.parisnanterre.fr)

Cellule de lutte contre les discriminations : cellule.discriminations@liste.parisnanterre.fr

Contact de la mission

mission.egalitefhetnon-discrimination@liste.parisnanterre.fr

<https://mission-egalite-f-h.parisnanterre.fr/>

► **Service social du Crous**

Bât. Ramnoux (E), rez-de-chaussée

Uniquement sur rendez-vous sur : mesrdu.etudiant.gouv.fr

www.crous-versailles.fr



Numéros d'urgence

PC SÉCURITÉ

Signalez toute urgence ou incident
PC sécurité

► **Campus de Nanterre**

01 40 97 74 00
24 h/24 et 7 j/7

► **Campus de Ville-d'Avray**

01 40 97 48 00
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 20 h, le samedi
de 8 h à 12 h 30

► **Campus de Saint-Cloud**

01 40 97 98 20
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Déclarez à tout moment tout incident ou danger (hygiène, maintenance, accident, risque psycho-social...) dans le registre Sécurité et santé au travail

- En ligne



<https://saisine.parisnanterre.fr/registre-sst-uss/>

- Ou par écrit, dans le registre papier disponible dans les loges de chaque bâtiment

Victime ou témoin, signalez-le

- violences sexistes et sexuelles :
violences.sexistes.sexuelles
@liste.parisnanterre.fr
- discriminations :
cellule.discriminations@liste.parisnanterre.fr

Calendrier universitaire 2024–2025

1 - Calendrier en 2 sessions

SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DÉCEMBRE 2024	JANVIER 2025	FÉVRIER 2025
D.1	M.1	V.1	D.1	M.1	S.1
L.2	M.2	S.2	L.2	J.2	D.2
M.3	J.3	D.3	M.3	V.3	L.3
M.4	V.4	L.4	M.4	S.4	M.4
J.5	S.5	M.5	J.5	D.5	M.5
V.6	D.6	M.6	V.6	L.6	J.6
S.7	L.7	J.7	S.7	M.7	V.7
D.8	M.8	V.8	D.8	M.8	S.8
L.9	M.9	S.9	L.9	J.9	D.9
M.10	J.10	D.10	M.10	V.10	L.10
M.11	V.11	L.11	M.11	S.11	M.11
J.12	S.12	M.12	J.12	D.12	M.12
M.13	D.13	M.13	V.13	L.13	J.13
S.14	L.14	J.14	S.14	M.14	V.14
D.15	M.15	V.15	D.15	M.15	S.15
L.16	M.16	S.16	L.16	J.16	D.16
M.17	J.17	D.17	M.17	V.17	L.17
M.18	V.18	L.18	M.18	S.18	M.18
S.19	S.19	M.19	S.19	D.19	M.19
V.20	D.20	M.20	V.20	L.20	J.20
S.21	L.21	J.21	S.21	M.21	V.21
D.22	M.22	V.22	D.22	M.22	S.22
L.23	M.23	S.23	L.23	J.23	D.23
M.24	J.24	D.24	M.24	V.24	L.24
M.25	V.25	L.25	M.25	S.25	M.25
J.26	S.26	M.26	J.26	D.26	M.26
V.27	D.27	M.27	V.27	L.27	J.27
S.28	L.28	J.28	S.28	M.28	V.28
D.29	M.29	V.29	D.29	M.29	
L.30	M.30	S.30	L.30	J.30	
	J.31		M.31	V.31	

MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025
S.1	M.1	J.1	D.1	M.1	V.1
D.2	M.2	V.2	L.2	M.2	S.2
L.3	J.3	S.3	M.3	J.3	D.3
M.4	V.4	D.4	M.4	V.4	L.4
M.5	S.5	L.5	J.5	S.5	M.5
J.6	D.6	M.6	V.6	D.6	M.6
V.7	L.7	J.7	S.7	L.7	J.7
S.8	M.8	V.8	D.8	M.8	V.8
D.9	M.9	S.9	L.9	M.9	S.9
L.10	J.10	V.10	M.10	J.10	D.10
M.11	V.11	D.11	M.11	V.11	L.11
M.12	S.12	L.12	J.12	S.12	M.12
J.13	D.13	M.13	V.13	D.13	M.13
V.14	L.14	M.14	L.14	M.14	J.14
S.15	M.15	J.15	D.15	M.15	V.15
D.16	M.16	V.16	L.16	M.16	S.16
L.17	J.17	S.17	M.17	J.17	D.17
M.18	V.18	D.18	M.18	V.18	L.18
M.19	S.19	L.19	J.19	S.19	M.19
J.20	D.20	M.20	V.20	D.20	M.20
V.21	L.21	M.21	S.21	L.21	J.21
S.22	M.22	J.22	D.22	M.22	V.22
D.23	M.23	V.23	L.23	M.23	S.23
L.24	J.24	S.24	M.24	J.24	D.24
M.25	V.25	D.25	M.25	V.25	L.25
M.26	S.26	L.26	J.26	S.26	M.26
J.27	D.27	M.27	V.27	D.27	M.27
V.28	L.28	J.28	S.28	L.28	J.28
S.29	M.29	V.29	D.29	M.29	V.29
D.30	M.30	S.30	L.30	M.30	S.30
L.31	J.31			J.31	D.31

* Jours réservés à des enseignements et activités dont la tenue aux dates prévues n'est pas possible : rattrapage d'enseignements et d'activités.

L'université a adopté 2 calendriers généraux (en 2 sessions d'examens ou en contrôle continu intégral). Rapprochez-vous de votre UFR ou de votre composante pour savoir de quel calendrier vous relevez.

2 - Calendrier en session unique

SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DÉCEMBRE 2024	JANVIER 2025	FÉVRIER 2025
D.1	M.1	V.1	D.1	M.1	S.1
L.2	M.2	S.2	L.2	J.2	D.2
M.3	J.3	D.3	M.3	V.3	L.3
M.4	V.4	L.4	M.4	S.4	M.4
J.5	S.5	M.5	J.5	D.5	M.5
V.6	D.6	M.6	V.6	L.6	J.6
S.7	L.7	J.7	S.7	M.7	V.7
D.8	M.8	V.8	D.8	M.8	S.8
L.9	M.9	S.9	L.9	J.9	D.9
M.10	J.10	D.10	M.10	V.10	L.10
M.11	V.11	L.11	M.11	S.11	M.11
J.12	S.12	M.12	J.12	D.12	M.12
M.13	D.13	M.13	V.13	L.13	J.13
S.14	L.14	J.14	S.14	M.14	V.14
D.15	M.15	V.15	D.15	M.15	S.15
L.16	J.16	D.16	L.16	J.16	D.16
M.17	V.17	M.17	M.17	V.17	L.17
M.18	V.18	L.18	M.18	S.18	M.18
J.19	S.19	M.19	J.19	D.19	M.19
V.20	D.20	M.20	V.20	L.20	J.20
S.21	L.21	J.21	S.21	M.21	V.21
D.22	M.22	V.22	D.22	M.22	S.22
L.23	M.23	S.23	L.23	J.23	D.23
M.24	J.24	D.24	M.24	V.24	L.24
M.25	V.25	L.25	M.25	S.25	M.25
J.26	S.26	M.26	J.26	D.26	M.26
V.27	D.27	M.27	V.27	L.27	J.27
S.28	L.28	J.28	S.28	M.28	V.28
D.29	M.29	V.29	D.29	M.29	S.29
M.30	V.30	S.30	L.30	J.30	D.30
L.31	J.31	M.31	M.31	V.31	L.31

MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025
S.1	M.1	J.1	D.1	M.1	V.1
D.2	M.2	V.2	L.2	M.2	S.2
L.3	J.3	S.3	M.3	J.3	D.3
M.4	V.4	D.4	M.4	V.4	L.4
M.5	S.5	L.5	J.5	S.5	M.5
J.6	D.6	M.6	V.6	D.6	M.6
V.7	L.7	M.7	S.7	L.7	J.7
S.8	M.8	J.8	D.8	M.8	V.8
D.9	M.9	V.9	L.9	M.9	S.9
L.10	J.10	S.10	M.10	J.10	D.10
M.11	V.11	D.11	M.11	V.11	L.11
M.12	S.12	L.12	J.12	S.12	M.12
J.13	D.13	M.13	V.13	D.13	M.13
V.14	L.14	M.14	S.14	L.14	J.14
S.15	M.15	J.15	D.15	M.15	V.15
D.16	V.16	V.16	L.16	M.16	S.16
L.17	J.17	S.17	M.17	J.17	D.17
M.18	V.18	D.18	M.18	V.18	L.18
M.19	S.19	L.19	J.19	S.19	M.19
J.20	D.20	M.20	V.20	D.20	M.20
V.21	L.21	J.21	S.21	L.21	J.21
S.22	M.22	V.22	D.22	M.22	V.22
D.23	J.23	S.23	L.23	M.23	S.23
L.24	V.24	D.24	M.24	J.24	D.24
M.25	S.25	D.25	M.25	V.25	L.25
M.26	D.26	L.26	J.26	S.26	M.26
J.27	M.27	M.27	V.27	D.27	M.27
V.28	J.28	M.28	S.28	L.28	J.28
S.29	M.29	J.29	D.29	M.29	V.29
D.30	V.30	S.30	L.30	M.30	D.30
L.31	J.31	M.31	M.31	J.31	L.31

ATTENTION : Comme chaque année, certaines formations possèdent un calendrier dérogatoire. Consulter le calendrier de l'IUT Ville-d'Avray :

<https://cva.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/calendrier-universitaire>
Merci de vous reporter au site de votre UFR ou composante.



5 minutes pour donner votre avis !

Scannez le QR code pour accéder au formulaire
et donner votre avis sur ce guide.

Connectez-vous avec votre adresse [@parisnanterre.fr](https://twitter.com/parisnanterre)

<https://forms.gle/bDKWLMJLr9n7zXL77>

 **Université
Paris Nanterre**

-
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
01 40 97 72 00
parisnanterre.fr



— Membre de —

**CAMPUS @
CONDORCET**
Paris-Aubervilliers

